

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Domagné - Chaumeré  
se réunira en séance ordinaire en Mairie de DOMAGNÉ

**Le 19 octobre 2026 à 20h00**

### ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- 1) Approbation du procès-verbal du 7 septembre 2026

#### Institutions et Vie Politique :

- 2) Rapport d'activités 2025 de Vitré Communauté
- 3) Rapport d'activités 2025 du SDE 35

#### Urbanisme

- 4) Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Pigeon Carrières en vue de renouveler l'exploitation et l'extension de la carrière

#### Domaine et Patrimoine :

- 5) Politique intercommunale d'attribution des logements sociaux : présentation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et de l'Information

#### Finances :

- 6) Participation financière de l'APE la Glycine - Soutien exceptionnel à une famille

#### Personnel :

- 7) Création et-suppression de deux emplois permanents au service technique

- 8) Travaux et acquisitions : point sur les projets en cours

- 9) Urbanisme : DIA, PC, DT

- 10) Décisions du Maire

- 11) Questions diverses

A Domagné, le 13 octobre 2026

